



BUDGET 2025

NOTE DE PRÉSENTATION
BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

Compte financier unique

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTES VOSGES
24, RUE DE LA 3^E DIA · 88 310 CORNIMONT

03 29 24 02 88
contact@cchautesvosges.fr

www.cchautesvosges.fr



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025.....	1
INTRODUCTION	
I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4
1- Généralités	4
2- Les principales dépenses et recettes pour le budget principal en 2025	5
3- La fiscalité.....	10
4- Les dotations et compensation de l’ETAT.....	10
II - LA SECTION D’INVESTISSEMENT	10
1- Généralités	10
2- Vue d’ensemble de la section d’investissement	11
3- Les principaux investissements exécutés en 2025	12
4- Les subventions d’investissements reçues en 2025.....	14
III – AUTRES DONNEES 2025.....	15
1. Principaux ratios CFU DU Budget principal 2025 par habitant (21380 habitants / Population INSEE)	15
2. Etat de la dette	15

INTRODUCTION

L'article L 2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la Communauté de Communes des Hautes Vosges (CCHV) ; elle est disponible sur le site internet de la collectivité.

Le compte financier unique (CFU) est un document entièrement dématérialisé, qui se substitue au compte de gestion, établi par le comptable public et au compte administratif établi par le Président de la collectivité.

Il rationalise et modernise l'information budgétaire et comptable soumise au vote et supprime les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion.

Les orientations budgétaires définies en 2025 répondaient à six objectifs :

- Le maintien d'un service public de qualité
- L'attractivité du territoire
- Une fiscalité maîtrisée
- Maintenir les charges de gestion courantes à l'identique jusqu'en 2026
- Maintenir un niveau de trésorerie raisonnable
- Avoir une vision pluriannuelle

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la CCHV ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1- Généralités

Les 6 budgets de fonctionnement permettent à notre collectivité d'assurer le quotidien.

- Le budget principal
- Le budget Zone d'Activité Economique,
- Le budget Ordures Ménagères,
- Le budget Transport,
- Le budget Eau
- Le budget Assainissement.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services intercommunaux.

Pour notre collectivité :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (piscines, ramassage des ordures ménagères, distribution de l'eau potable, traitement des eaux usées, navette intercommunale, cellules commerciales...), à la fiscalité, aux dotations versées par l'État et à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement pour la collectivité s'élèvent à 21 000 501 euros en 2025.

Les dépenses de fonctionnement pour la collectivité s'élèvent à 18 994 190 euros en 2025.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires et charges sociales du personnel intercommunal, l'entretien et la consommation des bâtiments intercommunaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les adhésions aux divers organismes, les participations et subventions versées et les intérêts des emprunts à payer.

Les salaires et charges sociales du personnel représentent en 2025, 24% des dépenses de fonctionnement de la CCHV, tous budgets confondus.

Il existe trois principaux types de recettes pour la CCHV :

- Les impôts
 - 5 547 605.00 perçus 2025.
- Les dotations et compensations versées par l'État
 - 1 224 722.00 perçus 2025.
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population.

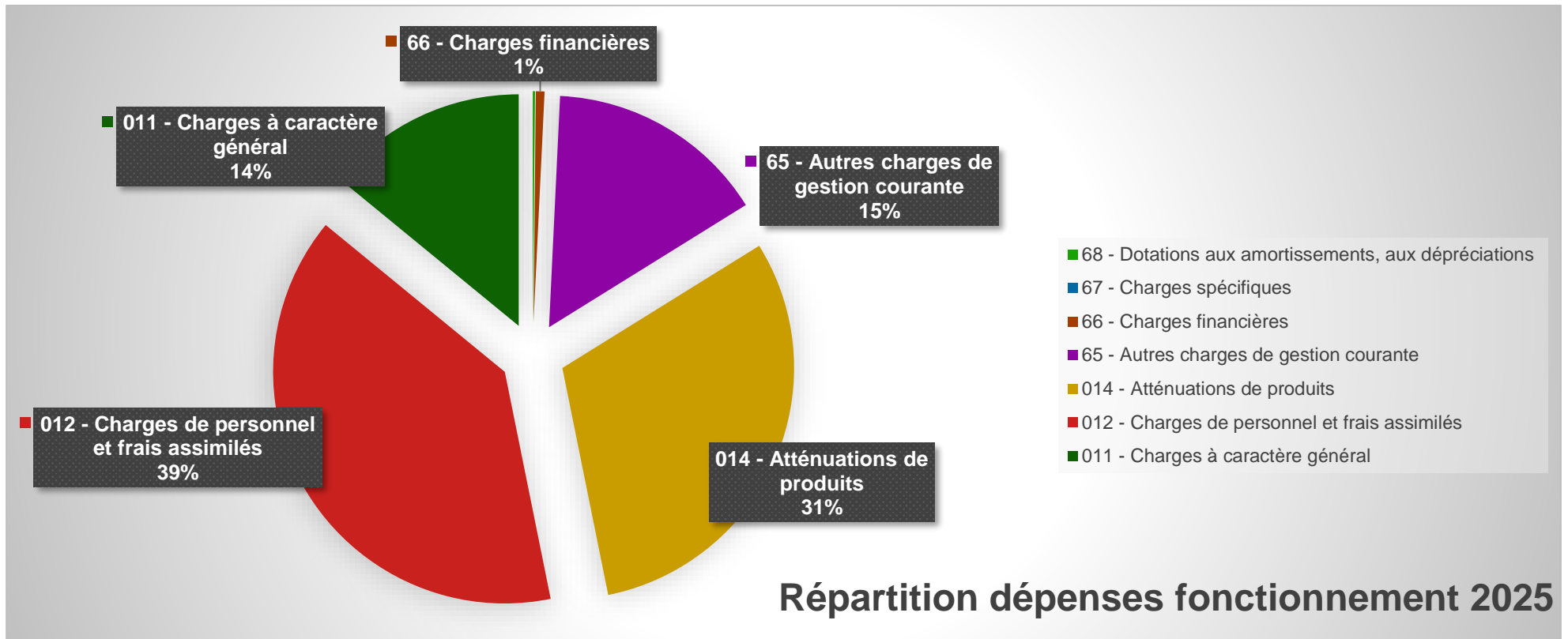
- 299 743.00 perçus 2025.

Soit une augmentation de 2% de 2024 à 2025 pour l'ensemble de ces recettes correspondant aux modifications des bases calculées par l'Etat.

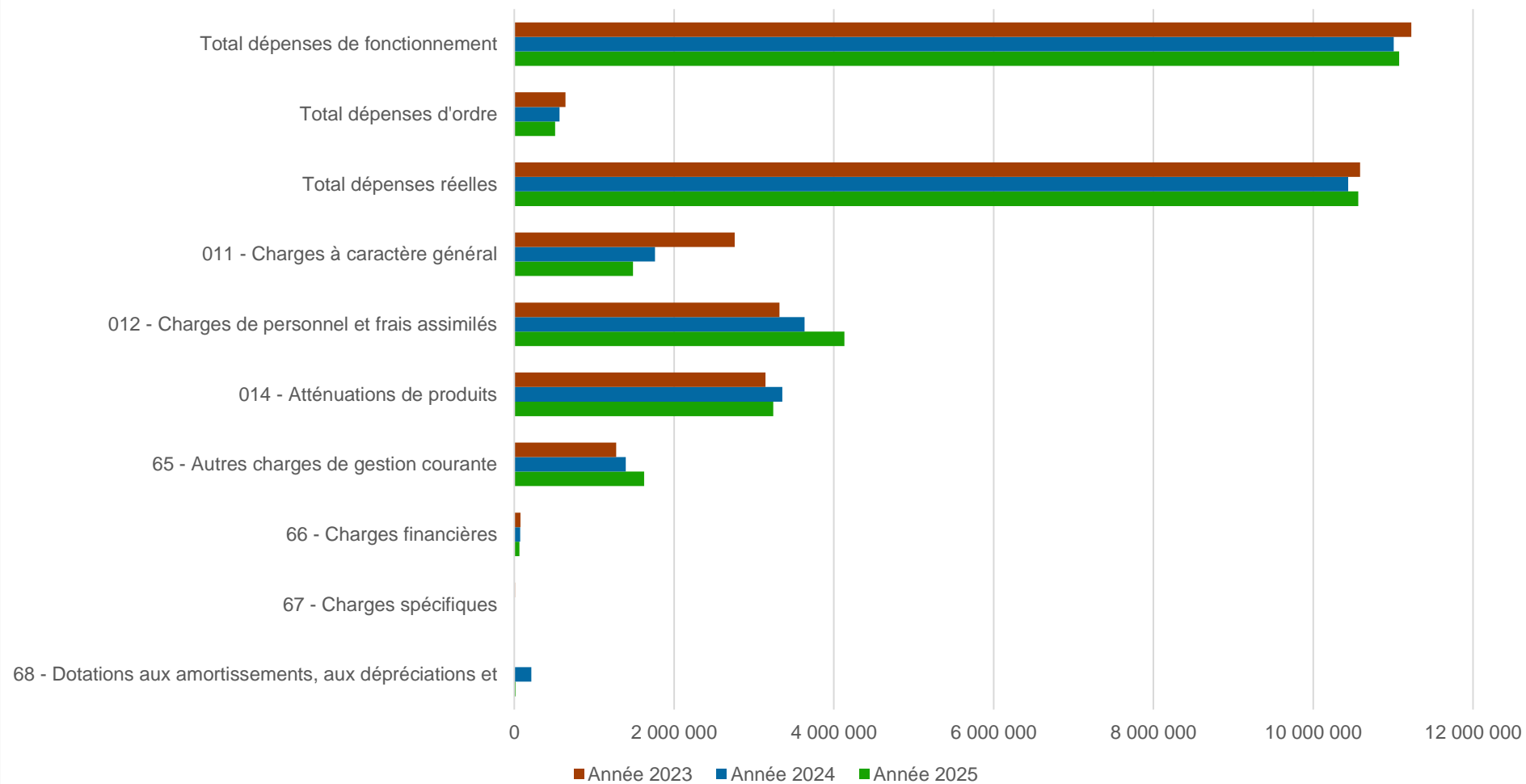
2- Les principales dépenses et recettes pour le budget principal en 2025

Répartition des dépenses de fonctionnement de la CCHV pour le budget Principal en 2025 :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2025			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
011 - Charges à caractère général	1 784 105,58	1 485 716,30	298 389,28	83,3
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	570 433,00	479 946,21	90 486,79	84,1
61 - SERVICES EXTERIEURS	419 267,00	304 857,55	114 409,45	72,7
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	759 160,58	670 096,33	89 064,25	88,3
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	35 245,00	30 816,21	4 428,79	87,4
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 343 984,13	4 131 833,45	212 150,68	95,1
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	4 572,39	38 251,51	-33 679,12	836,6
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	94 031,04	86 933,21	7 097,82	92,5
64 - CHARGES DE PERSONNEL	4 245 380,70	4 006 648,73	238 731,97	94,4
014 - Atténuations de produits	3 263 921,00	3 240 802,54	23 118,46	99,3
65 - Autres charges de gestion courante	1 870 965,08	1 625 875,68	245 089,40	86,9
66 - Charges financières	65 000,00	63 774,45	1 225,55	98,1
67 - Charges spécifiques	6 000,00		6 000,00	
68 - Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	16 700,00	16 628,32	71,68	99,6
Total dépenses réelles	11 350 675,79	10 564 630,74	786 045,04	93,1
Total dépenses d'ordre	993 613,58	510 334,57	483 279,01	51,4
Total dépenses de fonctionnement	12 344 289,37	11 074 965,31	1 269 324,06	89,7



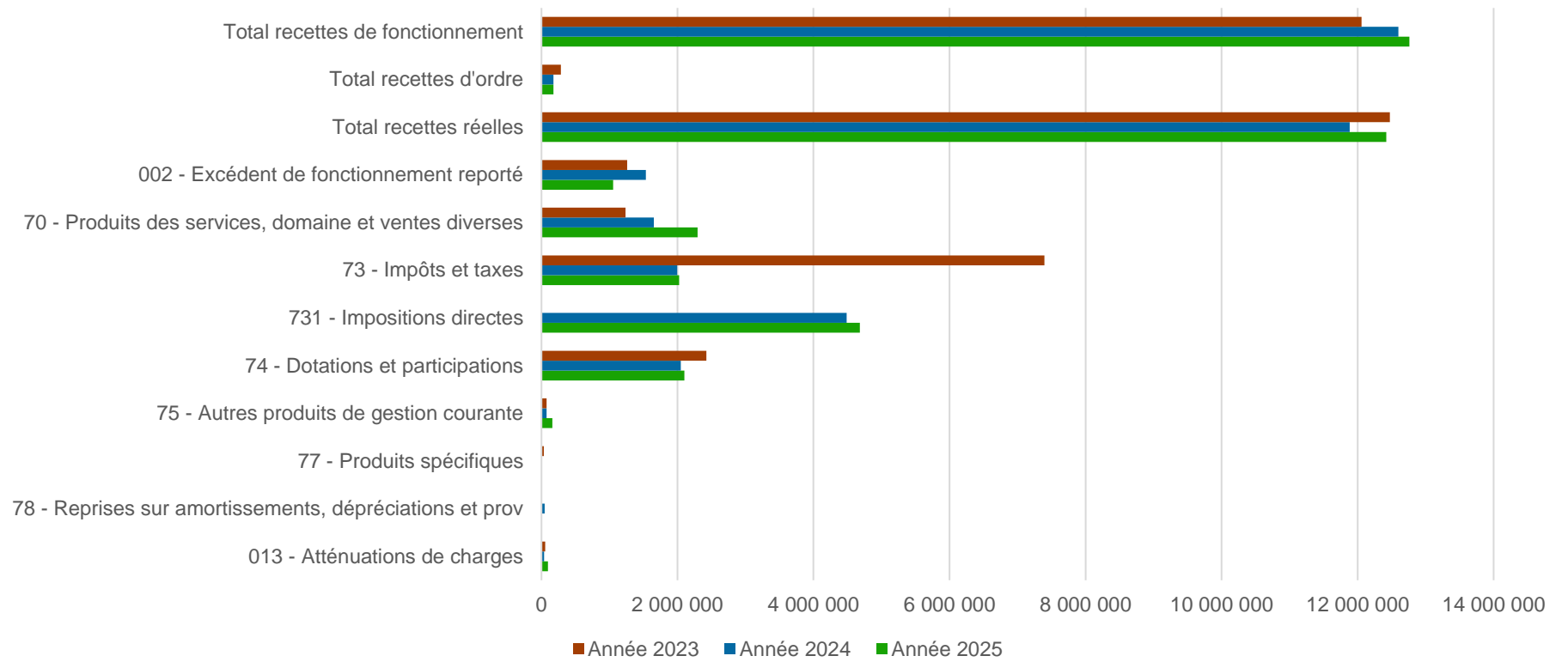
Dépenses de fonctionnement de 2023 à 2025



Répartition des recettes de fonctionnement de la CCHV pour le budget Principal en 2025 :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2025			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	2 357 769,00	2 296 392,55	61 376,45	97,4
73 - Impôts et taxes	1 995 824,00	2 023 899,00	-28 075,00	101,4
731 - Impositions directes	4 640 293,00	4 682 636,05	-42 343,05	100,9
74 - Dotations et participations	1 979 186,18	2 102 347,38	-123 161,20	106,2
75 - Autres produits de gestion courante	66 420,00	158 946,82	-92 526,82	239,3
77 - Produits spécifiques		7 807,78	-7 807,78	
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et prov				
013 - Atténuations de charges	68 470,00	94 902,65	-26 432,65	138,6
002 - Excédent de fonctionnement reporté	1 053 087,19	1 053 087,19		100,0
Total recettes réelles	12 161 049,37	12 420 019,42	-258 970,05	102,1
Total recettes d'ordre	183 240,00	177 824,45	5 415,54	97,0
Total recettes de fonctionnement	12 908 620,55	12 760 559,28	148 061,27	99

Recettes de fonctionnement de 2023 à 2025



3- La fiscalité

	2024 - 2025
Taxe d'habitation Résidences Secondaires	2.80 %
Taxe sur le Foncier Bâti	5.68 %
Taxe sur le Foncier Non-Bati	4.18 %
Cotisation Foncière des Entreprises	24.46 %

Le montant perçu pour la fiscalité local est de 3 061 755 € en 2024 et 3 091 617 € en 2025 à taux identiques.

La taxe pour la gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des inondations est mise en place depuis 2024.

Le montant perçu en 2024 est de 261 209 € et en 2025 de 250 081 €

4- Les dotations et compensation de l'ETAT

Les dotations d'intercommunalités et compensations reçues de l'Etat sont de 1 195 901€ en 2024 et de 1 224 722 € en 2025 soit une augmentation de 2.4%.

II - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1- Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir, alors que la section de fonctionnement est impliquée par des notions de récurrence et de quotidienneté.

La section d'investissement est liée aux projets de la communauté de communes des Hautes Vosges à moyen et à long terme.

Des autorisations de programmes ont été mises en place dans le cadre de projets d'investissement à moyen terme :

- Le cinéma de Vagney – voté en 2023

- La maîtrise d'œuvre de la piscine de La Bresse – voté en 2025
- La maîtrise d'œuvre de la piscine de Vagney - voté en 2025
- Le programme local de l'habitat (PLUi-H) – voté en 2025
- Les travaux de démolition et reconstruction de la piscine de Vagney – voté en 2025

La section d'investissement concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la CCHV regroupe :

En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

En recettes : Toutes les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction, à la réfection du réseau d'eau...).

Les recettes d'investissement pour la collectivité s'élèvent à 9 508 530 euros en 2025.

Les dépenses d'investissement pour la collectivité s'élèvent à 6 994 998 euros en 2025.

2- Vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses d'investissement de la CCHV pour le budget Principal en 2025 :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2025			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
16 - Emprunts et dettes assimilés	380 590,00	380 188,66	401,34	100
20 - Immobilisations incorporelles	256 695,11	134 502,57	122 192,54	52
204 - Subventions d'équipement versées	288 852,00	229 923,03	58 928,97	80
21 - Immobilisations corporelles	2 007 947,26	1 618 930,87	389 016,39	81
23 - Immobilisations en cours	932 460,00	218 677,80	713 782,20	23
27 - Autres immobilisations financières	570,00	570,00		100

Total dépenses réelles hors opérations	3 867 114,37	2 582 792,93	1 284 321,44	67
Total dépenses d'ordre	230 292,03	213 020,03	17 272,00	92
Total dépenses d'investissement	4 097 406,40	2 795 812,96	1 301 593,44	68

Recettes d'investissement de la CCHV pour le budget Principal en 2025 :

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2025			% réal.
	Budget	Réalisé	Solde	
001 - Excédent d'investissement reporté	742 045,36	742 045,36		100,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	527 575,79	318 249,20	209 326,59	60,00
13 - Subventions d'investissement reçues	1 787 119,64	706 839,14	1 080 280,50	40,00
16 - Emprunts et dettes assimilés				
Total recettes réelles hors opérations	3 056 740,79	1 767 133,70	1 289 607,09	58
Total recettes d'ordre	1 040 665,61	545 530,15	495 135,46	52
Total recettes d'investissement	4 097 406,40	2 312 663,85	1 784 742,55	56

3- Les principaux investissements exécutés en 2025

- **Administration générale :**
 - Enseignes Locaux CCHV
 - Mise en place logiciel Solution CIVIL RH
 - Logiciel prépa budget
 - Vidéo promotionnelle CCHV
 - Aménagements locaux de Julienrupt

- **Sport – loisirs - culture**

- Médiathèques Cornimont – Vagney: Acquisition ouvrages – mobiliers (Vagney- Saulxures)
- Cinéma Vagney: Réhabilitation et aménagement (Contrôle tech. Maîtrise d'œuvre –déconstruction, démolition – charpente bardage – couverture – plâtrerie - électricité – menuiserie extérieur et intérieur – menuiserie alu – peinture – revêtements de façades et de sols - chauffage sanitaire – étanchéité du bâtiment – équipement scéno. et audio- vidéo projecteur- comptoir accueil – mobilier – porte affiches – écrans accueil et entrée
- Cinéma La Bresse: Changement sol – rénovation peintures – réhabilitation menuiseries et serrurerie – automatisation caisse – remplacement des sièges
- Piscine Vagney: Versement indemnités concours candidats non retenus – Etude faisabilité d'une nouvelle structure – Maîtrise d'œuvre pour une reconstruction de piscine – Bornage – sondage de sol
- Piscine La Bresse: Etude de faisabilité programme technique – Changement de vannes – Matériel vidéosurveillance et alarme intrusion – Remplacement cuve ozoneur – aqua bike – matériel pédagogique - Maîtrise d'œuvre réhabilitation et extension de la piscine

- **Aménagement du territoire – Environnement – Développement économiques**

- Environnement: Elaboration de quatre plans de mobilité simplifié – Participation pose signalétique – Participation aménagement du Fossard – Etude environnementale usine textile de Rochesson – Subventions « Habiter mieux »
- Développement économique et touristique: Aide aux entreprises pour le développement économique et touristique – Participation au financement de l'étude stratégique foncière – Etude projet photovoltaïque Lansauchamp
- Transport: Signalétique arrêts bus et application géolocalisation pour la navette estivale La Bresse
- Urbanisme: Révision PLU La Bresse – Modification PLU Le Syndicat – Elaboration PLU Sapois – Elaboration PLUi (Phase 1)

- **Gestion des déchets**

- Déchèteries: Relevés topo ICPE déchèterie Saulxures – Composteurs – Assistance à maîtrise d'œuvre pour mise aux normes déchèterie La Bresse – Etude HAP amiante pour travaux de mise aux normes déchèterie La Bresse – Caméras de surveillance La Bresse Saulxures -
- Collecte des déchets: Sacs rouges et bacs collecte RI – Installation et fixation nettoyeur haute pression – Camion BOM avec équipement géolocalisation – Bornes aériennes

- **Eau - Assainissement**

- Eau: SIG configuration matériel – Développement SIG -Véhicules – Mission assistance pour le suivi d'une étude de diagnostic des systèmes EAP (Phase 1) – Matériel relevé de réseaux – Matériel de recherche de fuite – Bacs LIFT – Emetteur traceur – Matériel de fauchage - Compteurs

- *Basse-sur-le-Rupt* : Extension réseau potable – fontaineries réservoir Contrexard – Etude avant-projet interconnexion – Analyseur PH chlore en sortie de réservoirs
- *Cleurie* : Renouvellement réseau AEP – Permis de construire Réservoir
- *Cornimont* : Travaux renouvellement réseau AEP « rue des Rosiers » – Renouvellement et amélioration Télégestion
- *La Bresse* : Travaux réseau – Travaux réduction de fuites – Travaux aménagement « rue des Jonquilles » - Réfection branchement – Extension « Traverse des Grands Vieux » « La Base des Feignes » - Remplacement conduite fonte Travaux d'eau et réseau « Le Chajoux » - Réfection branchement rue des Proyes – Interconnexion « Rue du Hohneck » - Matériel Milwaukee
- *La Forge* : Travaux télégestion
- *Le Syndicat* : Puits et captage eau potable – Mise aux normes électricité Saut des Cuves – Extension « route de Cheneau » - Intervention « route du Champ de la Vigne » - Etude de projet assistance « Le Bois du Pin » - Plancher de neutralisation réservoir « Bemont »
- *Rochesson* : Renouvellement de vannes
- *Sapois* : Travaux alimentation en eau et sécurisation de de l'approvisionnement en eau
- *Saulxures-sur-Moselotte* : Surpresseur réservoir « Bamont » - Pompe à chlore
- *Thiéfosse* : Renouvellement réseaux AEP « Place de La Mairie » - Programme de travaux AEP
- *Vagney* : Injection de Co2 station de neutralisation – Fourniture et pose d'une injection de lait de chaux et détection de CO2 – Analyseur eau traitée station de neutralisation – Télégestion AEP -
- *Ventron* : Travaux réseau AEP – Extension du réseau « Le Charron » et « Peute Goutte » - Branchement eau « Chemin des Génévriers » - Dévoiement conduite AEP RD43 – Reprise branchement eau – Remise à neuf de branchement eau potable avec Brise roche – Hydrogéologue pour les six sources du secteur du « Droit » - Réhabilitation captages
- Assainissement : Convention étude diagnostic des systèmes d'assainissement
 - *Basse-sur-le-Rupt* : Création réseau assainissement « route du Bambois »
 - *Le Syndicat* : Contrôle compactage ITV étanchéité « Bois du Pin »
 - *Saulxures-sur-Moselotte* : Remplacement armoires électriques, armoire de commande poste de relevage – Pompe relevage « Lac » - Mise à niveau et fourniture Tampons – Pompe poste de relevage « Petit Jacquard »
 - *Vagney* : Préleveur – Carotteuse couronne
 - *Ventron* : Extension réseau « Le Charron » et « Peute Goutte »

4- Les subventions d'investissements reçues en 2025

- De l'Etat pour un montant prévu de 2 325 563 €
- De la Région pour un montant prévu de 206 676 €
- Du Département pour un montant prévu de 578 297 €
- D'autres organismes 2 471 €

Ces subventions couvrent 40 % des dépenses réelles d'investissement de la collectivité.

Soit 78% des dépenses réelles d'investissement pour le budget Eau, 92% pour le budget Assainissement et 27% pour le budget Principal.

III – AUTRES DONNEES 2025

1. PRINCIPAUX RATIOS CFU DU BUDGET PRINCIPAL 2025 PAR HABITANT (21380 HABITANTS / POPULATION INSEE)

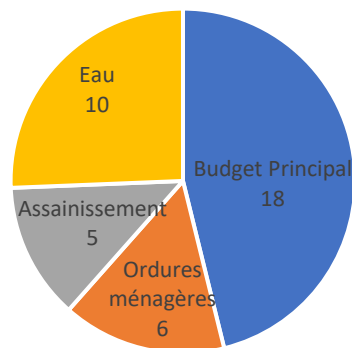
- Potentiel fiscal (*) 241 €
- Dotations 2025 52 €
- Charges réelles 2025 de fonctionnement 494 €
- Dépenses réelles 2025 d'investissement 121 €
- Fond de roulement 49 €

(*DONNEES MINISTERE DE L'INTERIEUR 17/09/2025)

2. ETAT DE LA DETTE

Le remboursement de la dette du capital pour la collectivité de 827 171 € en 2025, représente 14 % des dépenses réelles d'investissement et correspond à 39 € par habitant.

Répartition du remboursement de la dette
annuelle du capital en euro par habitant en 2025



Au 31 janvier 2025,

- La capacité d'autofinancement nette est de 1 142 690 euros.
- L'encours de la dette du budget principal se monte à 2 754 265 euros avec un taux d'endettement de 22% et une capacité de désendettement de 3 ans.

Fait à Cornimont, le 11 mars 2026

Le Président,

Didier Houot